

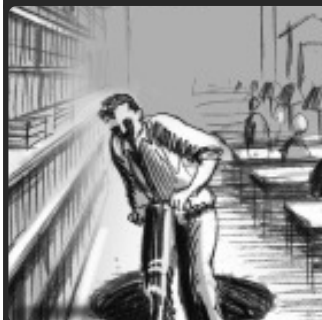
LE VILAIN PETIT ANAR'

JOURNAL APERIODIQUE
DES JEUNES LIBERTAIRES DE TOULOUSE



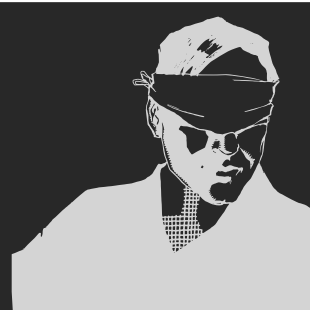
**EDUCATION
INVALIDE**

PAGE 2-3



**DE L'EDUCATION
NIQUE LES CLASSES,
MEME SCOLAIRES !**

PAGE 6-7



DE LA FUSION

PAGE 3-5



Qu'est-ce que l'anarchie ?

Peu de mots sont autant détournés que celui d'anarchie : souvent dénigré car confondu avec le chaos ou l'anomie (désorganisation sociale), nous interprétons l'étymologie grecque de ce terme comme le rejet de l'autorité.

L'anarchie est un mode d'organisation sociale dans lequel il n'y aurait plus de rapports d'autorité entre les individus. L'objectif est d'assurer leur égalité socio-économique par la promotion inconditionnelle de la liberté en valorisant l'entraide, la solidarité et la démocratie directe. L'anarchisme ne se distingue pas des autres théories socialistes par sa finalité (l'abolition des classes sociales), mais par les moyens qu'elle mobilise pour l'atteindre : l'autogestion, opposée au paternalisme d'État tel que proposé par les marxistes, les sociaux-démocrates, ...

L'émancipation des travailleurs ne peut être que le produit de leur lutte internationale.

De nombreux théoriciens ont démontré que l'autorité politique puise dans différents registres pour se légitimer. Le rejet de l'autorité passe donc nécessairement par une lutte générale contre toutes ses sources (principales) qui sont : la religion, le capitalisme (en tant que forme économique instituant la propriété) et l'État. A noter que ces trois institutions concernent les sociétés dites « modernes », et non leur ensemble.

L'anarchie est donc la seule idéologie capable de réaliser le projet socialiste « originel ». Son application n'est pas aisée car elle nécessite, à l'échelle individuelle, une prise en main raisonnée. Cependant, elle propose un épanouissement personnel de l'individu en adéquation à la collectivité. ▲



jeuneslibertairestoulouse@riseup.net

<https://jeuneslibertaires.noblogs.org>



Jeunes Libertaires - Toulouse

**APERIODIQUE - AVRIL 2018
[NUMERO 2]**

Education invalide

Sur son site, le ministère de l'éducation nationale affirme que le nombre d'enfants handicapés scolarisés a plus que doublé depuis 2006. Durant l'année scolaire 2016-2017, 300 815 enfants en situation de handicap auraient été scolarisés dans les écoles (publiques, privées ?) : 172 145 dans le premier degré et 128 670 dans le second degré. Soit une augmentation de 7,5 % par rapport à 2015. Afin de répondre à cette demande toujours plus croissante, 8 000 postes d'accompagnants et 250 classes ULIS seront créés en lycée. En tout cas, une conclusion semble s'imposer : le gouvernement français s'attache à ce que ces personnes handicapées soient égales d'autrui, qu'elles dépassent leur handicap. C'est en tout cas ce que nous suggère son site internet, plein de contes féeriques. Je suis aveugle de naissance. Par mon parcours, je vais vous montrer que ce tableau n'est qu'illusion.

J'ai passé ma primaire intégrée à temps partiel dans une classe où je suivais essentiellement les cours de français. Le problème, c'est que j'étais souvent seule puisque la sensibilisation et la communication auprès des autres enfants n'existaient pas. Mesdames et messieurs les professeurs, la formation académique n'est pas autosuffisante car la tolérance, les différences individuelles... sont des valeurs inhérentes à l'éducation. Si je ne suis pas là en permanence, ce n'est pas parce que j'ai la peste ou que je suis un danger. C'est juste que j'ai besoin de méthodes spécifiques afin d'apprendre. D'ailleurs, je ne devrais pas avoir à le faire en dehors de ma classe. Je devrais pouvoir le faire avec mes camarades parce que je peux apprendre d'eux, et vice versa. Oui mais voilà, mes chers professeurs auraient « besoin d'être formés à recevoir les élèves handicapés ». J'entends ce discours, de la primaire à l'université. Mesdames et messieurs les professeurs, votre formation vous l'avez et c'est la meilleure de toutes car ce sont les personnes elles-mêmes qui vous la dispensent. Mais pour en bénéficier, encore faut-il accepter que vos élèves aient eux aussi certaines choses à vous apprendre. Le reste de mon temps, je le passais avec sept autres élèves auprès d'une professeure spécialisée : comme enfermée dans une boîte, avec ceux que la société considère comme « invalides ». Pas valides pour quoi, par rapport à quoi ?

Les dernières années élémentaires ainsi qu'au collège, j'ai été brusquement balancée dans une classe dite « ordinaire » sans aucune transition, à temps complet. Personne ne connaissait mon handicap, et moi je n'avais aucune idée de leur monde car je suis aveugle de naissance. N'ayant aucun accès à l'image alors que celle-ci est le principal vecteur de l'information, il m'était très difficile de me socialiser. J'avais cette sensation de n'avoir rien en commun avec ceux qui m'entouraient.

Parallèlement, je rejetais les « invalides » car j'étouffais dans un cocon. Durant ma scolarité, on nous comparait donc j'ai fini par leur en vouloir. Que ce soit ma mère, mes professeurs et mêmes les autres autour de moi... j'entendais régulièrement : « *Kevin est plus autonome que toi, et pourquoi Marie se fait belle, s'intéresse à son apparence et pas toi ?* » Agressions, comparaisons, rejets, luttes... je suis devenue violente afin de me protéger, de survivre. Voici le tableau peint par un système qui ne reconnaît pas les différences individuelles, qui nous homogénéise tout en nous mettant en concurrence.

Quand je suis arrivée au lycée, j'ai développé mon second degré afin de ne pas finir en hôpital psychiatrique (comme certains de mes camarades handicapés). J'avais une auxiliaire de vie scolaire, présente vingt heures par semaine. Elle était aussi peu formée qu'elle était précaire. Mis à part, les dispositifs adaptés ne sont pas mis en place par l'école mais par les structures appelées « centres de soin » : ce sont des associations financées par la maison départementale des personnes handicapées et par la sécurité sociale. Elles sont rares, et ses salariés sont hautains avec les personnes handicapées : infantilisation, et mise en place de projets imposés... sous prétexte que ce sont des professionnels qualifiés qui pour la plupart n'ont qu'une approche théorique du handicap. Par exemple, ils font des réunions entre personnel où ils parlent de vous mais où vous-mêmes n'êtes pas conviés.

Ces structures finissent par se rendre indispensable dans votre vie car elles sont les seules à adapter les cours en braille et en relief. Pour que ça marche, il faut d'abord que les professeurs transmettent leurs cours à ces centres dans un certain délai de manière à ce que les personnes chargées de l'adaptation des documents aient le temps de les traiter. Imaginez-vous trois personnes qui doivent retaper tous les cours pour 70 élèves. Je n'avais jamais les documents à temps et je devais chaque fois reprendre mon cours des jours après pour refaire le lien entre les notes que j'ai prises et les informations du document.

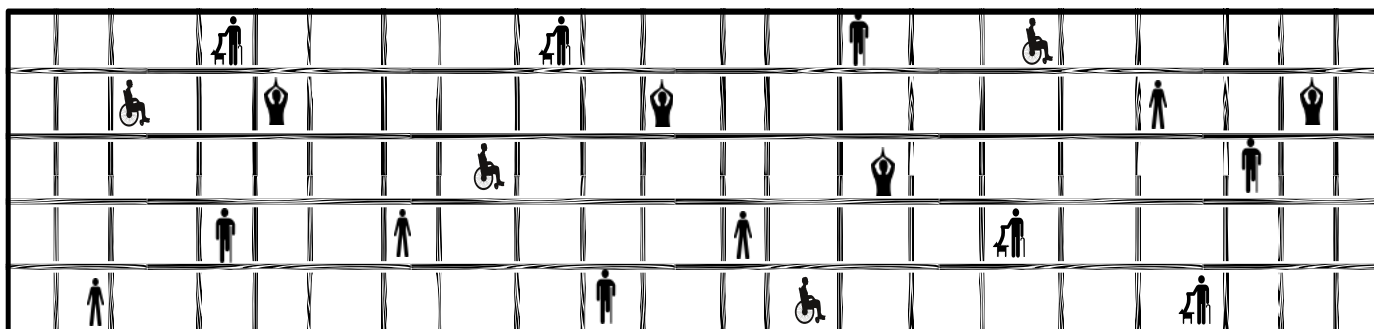
Il y a une autre conséquence à la dépendance à ces structures : c'est que quoi qu'il arrive, les professeurs prennent l'habitude de ne jamais s'adresser à l'élève handicapé, mais bien aux personnes qui le suivent et l'accompagnent. Je me suis souvent retrouvée dans des situations, comme j'étais en internat dans une structure de ce type, où ma professeure spécialisée référente venait me dire qu'elle était au courant que ce matin je n'avais pas fait mon devoir d'espagnol, ou que j'avais « *foutu le bordel en cours de physique* ». Cela m'amène à la réflexion suivante : aux yeux de la société, une personne handicapée ne peut qu'avoir un compor-

tement irréfutable et rentrer parfaitement dans sa case, remplir parfaitement ce qu'on attend de lui. Je revendique le droit de mettre le bordel et d'être traitée comme n'importe lequel de mes camarades qui en feraient autant.

Pour en finir avec la question de ces structures, il faut savoir qu'après le bac le suivi s'arrête. Par conséquent, pour les rares qui arrivent jusqu'à l'université, vous vous retrouvez d'un coup livrés à vous-mêmes avec personne qui vous sert d'intermédiaire mais toujours ces mêmes professeurs qui refusent d'avoir affaire à vous, allant jusqu'à s'adresser à votre voisin de table pour vous transmettre une information. Dans les facs, il n'y a qu'une cellule handicap qui porte bien son nom. Ce n'est qu'une cellule où il n'y a qu'une personne pour l'adaptation de vos cours pour une quarantaine d'étudiants, et des locaux pas du tout adaptés. J'ose à peine me poser la question de ce que deviendra cette cellule avec la fusion des universités. Pour avoir réalisé un état des lieux de l'université du Mirail avec des critères d'accessibilité, je peux vous dire que pour mes camarades en fauteuil roulant, parmi les nombreuses difficultés rencontrées, il y a ces portes très lourdes qui permettent d'accéder aux UFR. Mais cela ne gêne personne parce que ça rentre dans les normes, ces normes qui sont décidées dans des commissions où il n'y a aucune personne en situation de handicap. On rencontre les mêmes problèmes avec les programmes qui sont conçus pour vous rendre employables, pour vous optimiser afin que vous serviez à la croissance économique. Plein de notions étaient difficilement concevables pour des personnes aveugles comme les couleurs en science sans parler des méthodes d'apprentissage et du temps imparti. D'ailleurs, toutes les filières ne sont pas accessibles. Pour tout dire, ce sont toujours les mêmes vers lesquelles on nous oriente : accueil, gestion secrétariat, kinésithérapie, chaise... Pour quiconque tente d'emprunter une autre voie, c'est un entretien d'embauche permanent.

Actuellement, je suis donc en seconde année de licence en psychologie et je dois prouver quotidiennement que je mérite d'être là au même titre que les autres. Je dois composer avec des programmes inadaptés, des supports de cours inexistantes, des modalités d'examens qui sont un défi à part entière puisque le QCM n'est pas une forme d'évaluation qui permet l'autonomie pour des personnes aveugles et que depuis ma première année la majorité de mes examens sont des QCM. Je dois faire avec des délais extrêmement réduits et des professeurs peu ouverts à une réflexion commune qui attendent que les solutions viennent d'en haut, de l'administration dont il n'y a rien à attendre puisqu'ils sont totalement coupés de la réalité. Comme nous ne rentrons pas dans leurs critères de rentabilité, nous ne sommes pas ceux qui leur permettront d'acquiescer leur prestige. Nous ne sommes pas leur priorité ; ou du moins sauf dans leur communication parce que ça fait toujours bien de dire qu'on aide les personnes handicapées. Je conclus sur deux points qui me semblent importants. Ce que je raconte ici n'est rien d'autre qu'une forme de sélection qui est déjà là. Les plans qu'ils mettent en place ne sont que le prolongement de cette sélection déjà existante. Enfin, pour lutter contre cette sélection, j'invite les gens à comprendre que rien ne viendra d'en haut, et que les solutions ne sont pas à trouver mais à inventer.▲

-S



Disponible également:



L'anarchie : Utopie ou nécessité ?

Cette brochure est une réédition d'un texte écrit par une compagne, datant de 2002.



Les anarchistes : Ce qu'ils sont et ce qu'ils ne sont pas

Cette brochure est une réédition d'un texte de Sébastien Faure. Convient pour une première approche de l'anarchisme.

De la fusion des universités

Le Mirail est depuis peu animé par un bras de fer violent entre sympathisants et opposants au projet de « fusion ». L'université est d'ailleurs bloquée depuis le mardi 06/03, les vacances à peine terminées. Malgré les stratégies communicationnelles (principalement) menées par les opposants, beaucoup d'acteurs ne semblent toujours pas comprendre ce qu'est la fusion. Cette incompréhension n'est pas palliée par les textes législatifs, autant généraux qu'ésotériques. Afin d'apporter des clés explicatives aux acteurs concernés (de près comme de loin) mais pour le moins perdus, je propose une relecture historique de la fusion.

En France, on mentionne trop souvent une « Union Européenne » (UE) au détriment de sa principale composante : la Communauté Européenne (CE). Légiférée par le traité de Maastricht (1993¹), elle succède à la Communauté Économique Européenne (CEE) instaurée par le traité de Rome (1957²). Concrètement, la CEE devient la CE³ : et alors ?

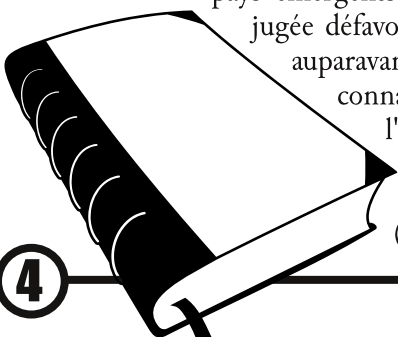
Le mot « économique » n'est plus mentionné dans le patronyme européen, mais cette disparition ne peut être interprétée comme un rejet explicite de la sphère économique. Au contraire, l'économie s'externalise en dehors de son périmètre d'action dit « traditionnel » pour influencer d'autres domaines jusque-là « délaissés » : sécurité, justice, agro-alimentaire, environnement... plus généralement, l'UE possède maintenant un volet politique explicite. Ou plutôt, les politiques (que ce soient les « policy » ou politiques publiques comme les « politics » ou politcards) sont complètement soumises à l'économie. Ce phénomène est symbolisé par la création de deux piliers européens⁴, en plus des deux communautés européennes : la Politique Étrangère et de Sécurité Commune (PESC) et la Coopération Policière et Judiciaire en matière Pénale (CPJP).

Plus généralement, l'économie est dite « centripète », c'est-à-dire que toute la société tourne autour d'elle. Plus qu'un moyen pour atteindre un but (celle du bonheur collectif), l'économie est explicitement une fin : il faut que le budget national soit nul, les États endettés devant limiter, voire combler cette dette. Il est intéressant de noter que cette dette n'était jusque-là pas problématique, les dettes nationales ayant gonflé exponentiellement durant le XX^e siècle. Depuis peu, cette fameuse « crise économique » (dont on nous parle tant) justifie une austérité économique occidentale imposée par nos politicards... La critique néo-libérale met fin au mythe de l'État-providence et répond à la crise générale par différentes mesures économiques agressives, dont les organisations internationales (FMI, OMC...) sont les garde-sceaux.

Ce point est fondamental, car on entend souvent les mots « libéralisme » et « néo-libéralisme » sans comprendre leurs relations. Premièrement, le libéralisme postule que la sphère économique doit être autonome et indépendante, car le marché est auto-régulé : c'est la thèse de la main invisible par A. Smith. L'intervention étatique est donc proscrite, car elle déséquilibre la complémentarité entre offre et demande. C'est cette idéologie qui sous-tend la CEE.

Aujourd'hui, la triple-crise détaille les limites libérales : la sphère économique n'est pas auto suffisante, elle ne peut fonctionner sans support politique explicite. Ces critiques amènent au néo-libéralisme actuel qui sous-tend la CE : le marché économique européen commun doit être supportée par une monnaie unique, mais surtout par l'homogénéisation policière et juridique, par une sécurité et une défense communes... Le fédéralisme européen est renforcé, c'est-à-dire que les lois nationales doivent respecter les principes généraux fixés par les lois européennes (sous peine de sanctions). Quel rapport avec la fusion ?

Eh bien, cette logique néo-libérale touche particulièrement l'éducation : c'est la fameuse « stratégie de Lisbonne » (2000). Les 23 et 24 mars 2000, le Conseil européen déclare que l'UE doit devenir « *l'économie de la connaissance la plus dynamique et la plus compétitive du monde* ». Cette solution européenne⁵ intervient suite à différents postulats⁶ : la mondialisation s'accélère, l'économie européenne est écrasée par l'économie étasunienne, les pays émergents menacent l'hégémonie occidentale et européenne... Donc la concurrence économique, jugée défavorable pour l'UE, est rééquilibrée par la connaissance. M. Weber l'avait déclaré un siècle auparavant : dans nos sociétés technocratiques, c'est la science qui est la légitime dépositaire de la connaissance. Par science, il faut entendre le secteur « Recherche et Développement » bien que l'école primaire et secondaire soient également concernées, comme le témoignent la loi Peillon (2012) autour de la semaine de quatre jours en école primaire, les lois portées par le gouvernement Macron autour de l'admission post-bac (2018), du baccalauréat (2019)...



Pour le domaine supérieur⁷, cette néo-libéralisation est cristallisée dans la Charte européenne du chercheur et le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs (C&C, 2005). Trois objectifs sont retenus par le MESRI⁸ : l'harmonisation des différentes pratiques nationales en « Recherche et Développement », l'augmentation de la mobilité internationale et l'augmentation de l'attractivité de la recherche. D'après le site officiel de ce même ministère, «[la recherche est] *un levier incontesté de la compétitivité économique européenne et de l'emploi [...]* ». La connaissance est donc vendue comme le sérum à la crise économique, situation précaire jugée insurmontable. De ce fait, les communautés scientifiques et universitaires sont particulièrement soumises au néo-libéralisme, soumissions récentes qui prennent différentes formes selon les contextes nationaux.

En France, elle est appliquée par les lois LRU (2007) et ESR (2013) qui s'attaquent directement aux universités, chose qui n'était que peu arrivée depuis la loi Savary (1984). Habituellement frileux vis-à-vis des universitaires⁹, on comprend que l'État français s'est appuyé sur cette dynamique européenne. Ne nous en plaise que les différents gouvernements, depuis celui de N. Sarkozy, nous alignent copieusement. Dès 2007, les Établissements Publics à Caractère Scientifique Culturel et Professionnel (EPCSCP¹⁰) sont considérés comme autonomes par le gouvernement français : ils doivent gérer eux-mêmes leurs équilibres budgétaires face à ses bailleurs de fonds qui peuvent se rétracter à tout moment (même l'État). Maintenant, les subventions publiques sont conditionnées par deux examens : l'interne, et l'externe. L'université doit faire une rétrospective annuelle autour de sa gestion financière et humaine, rapport qui peut être consulté par ses actionnaires réels comme potentiels : c'est le rapport interne.

D'autre part, le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) produit un rapport annuel autour des objectifs atteints par ce même établissement. Si ces objectifs sont conformes aux objectifs gouvernementaux, les subventions lui sont accordées. Sinon, la loi datée du

19/07/2009 explique que 20% de l'aide ministérielle lui sont retirés. C'est une situation inédite puisque l'État finançait auparavant les EPCSCP sans contreparties : c'est le service public minimal concernant l'enseignement supérieur. Depuis peu, l'État se désolidarise progressivement des universités : il veut créer des pôles universitaires régionaux attractifs vis-à-vis des bailleurs de fonds privés. A ce titre, des fonds faramineux sont débloqués (dont le plus connu est le fond IDEX) qui s'élève à environ 7 milliards pour la seule année 2012. Dans la même direction, le gouvernement Macron prévoit quelques millions d'euros dans le Grand Plan d'Investissement (GPI, 2017).

Vous connaissez probablement l'IDEX, car c'est celui que D. Lacroix veut reconquérir par la fusion suivante : Mirail, Paul Sabatier, INP et INSA. En effet, l'IDEX nous est suspendu depuis 2016 à cause de « problèmes de gouvernance ». L'objectif visé est la création d'un grand établissement toulousain, inscrit dans le classement de Shanghai. Les investisseurs privés s'appuient sur ce type de classements : en attendant, l'État épaula les universités pour qu'elles s'inscrivent progressivement à échelle internationale et mondiale. Sans cela, les financements privés ne se manifesteront pas donc l'État ne pourra pas se désolidariser réellement des universités.

Dans cet article, mon avis n'est pas explicitement mentionné afin de ne pas vous influencer. Néanmoins, je clarifie ici ma position : ce n'était pas mieux avant. Le néo-libéralisme est une suite logique du libéralisme, donc la fusion ne contraste pas avec le modèle universitaire passé : c'est sans doute pour cela qu'elle est relativement bien reçue par les universitaires. Ne peut-on pas sortir de ce paradigme afin d'envisager d'autres solutions ? C'est en tout cas ce que je souhaite, encore faut-il comprendre les enjeux contemporains pour les dépasser. En tout cas, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez qu'on en discute autour d'un café. Il s'agit de nous approprier ce qui nous concerne, avant que d'autres ne s'en chargent. ▲

– Volt

*_1: Le traité de Maastricht est ratifié le 07 février 1992, mais il est appliqué depuis le 1er novembre 1993 : c'est cette seconde date qui conclue cette modification patronymique.

*_2: Bien que l'UE ne se résume ni à la CEE ni à la CE, c'est cette institution qui est son corps principal.

*_3: Plus précisément, l'Union Européenne était jusque-là composée de trois communautés (dites européennes): la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), la Communauté Économique Européenne (CEE) et la Communauté Européenne de l'Énergie

Atomique (CEEA ou Euratom). En 1993, il n'y a que la CEE qui s'est transformée en CE. La CECA s'est conjuguée avec cette dernière jusqu'en 2002, date à laquelle elle a expiré (tout en transférant ses compétences à la CE). Euratom existe encore actuellement, et fait partie intégrante de l'Union Européenne.

*_4: Là encore, ces deux piliers ne sont pas créés ex-nihilo mais je ne vais pas approfondir plus ce dossier (déjà très lourd).

*_5: Et pas uniquement car elle concerne également l'Amérique du nord, le Japon, les deux Corées...

*_6: En plus des postulats néolibéraux précédemment cités.

*_7: Post-bac.

*_8: Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

*_9: Le mythe de l'université révolutionnaire, propulsé par Mai 68, est dissuasif d'autant plus que certaines réformes rétrogrades passées se sont vues annulées face à de nombreuses résistances.

*_10: Toutes les universités et leurs groupements sont des EPCSCP.

À bas les classes mêmes scolaires !

Cette année je suis rentré en classe prépa', « Hypokhâgne » qu'ils disent, ça fait plus pompeux. Mon premier cours de philosophie s'intitulait « Qu'est-ce que la classe prépa' ? » Je m'attendais au pire et surtout à un énième discours bienveillant insistant sur le fait que nous méritions notre place dans cette classe et que nous étions tous des élèves brillants. Rien de tout cela ne fut dit, à part peut-être avec une ironie cinglante et jouissive quand vous savez que vous vous trouvez dans une classe essentiellement composée de fils de profs et de cadres (49 % des élèves en 2015), où les boursiers et les enfants d'ouvriers se comptent sur les doigts de la main. Le cours portait en fait sur les motivations historiques et politiques de la création des CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles) : former les futures élites de la Nation. Mais la formation de l'individu et l'attribution de sa fonction sociale ne commencent pas en classe prépa'. Réflexion générale sur le lycée et l'éducation en général.

Appareil répressif par excellence, la violence symbolique du lycée réside dans le pullulement administratif sur lequel il repose et auquel l'individu doit une obéissance totale. Dans son apprentissage de la soumission, l'élève partage son aliénation entre la parole totalitaire des profs et la répression de kapos répondant au doux nom de « surveillants ». Le lycée est un microcosme jusque dans sa juridiction avec ses lois (les règlements), flics (les surveillants), tribunal (le conseil de discipline). Le lycéen comprend rapidement que sa « réussite scolaire » dépendra avant tout de son adaptation à cet appareil répressif normatif. Par corrélation, sa « réussite sociale » dépendra de cette adaptation. Sa réussite et la durée de sa scolarité sont proportionnelles à son taux d'asservissement. A court terme, l'école propulse hors de ses murs les jeunes en « échec » vers les emplois de manœuvres, d'ouvriers, d'exécutants afin qu'ils découvrent immédiatement la servitude et l'aliénation du travail et du salariat. Les éléments les plus serviles sont eux conservés afin de produire la technocratie de relève. Ils termineront leur formation de futurs élites dans des conditions quasi paramilitaires en classes prépas dans les grandes écoles. Le conditionnement de



Le lycée se présente avant tout comme une institution inaltérable, immuable. Sorte de microcosme a priori destiné à instruire la jeunesse, il demeure avant tout un outil du pouvoir dont il convient d'analyser la dimension politique. Conforme à la superstructure capitaliste, il reprend la même logique d'aliénation physique et mentale qui est essentielle au maintien de l'ordre bourgeois, à la production des capitaux. Institué par l'Etat (autoritaire), le lycée n'est qu'une des nombreuses facettes de son entreprise de déshumanisation, au même titre que les prisons, les casernes, les asiles, ... Peu importe les gouvernements et les régimes politiques, tous y voient le moule parfait, producteur de générations de citoyens dociles : l'usine à chiens de garde. Son enfance à peine terminée, l'individu se retrouve ainsi plongé dans l'aliénation généralisée et mortifère de cette micro-société. L'entrée au lycée marque alors le début d'un dressage en règle qui se traduit par un lamination et un étouffement intellectuel continus.

l'individu par le milieu scolaire constitue pour le pouvoir bourgeois une garantie de l'acceptation de sa future fonction sociale.

Chaque jour, l'élève doit se rendre en cours comme l'ouvrier doit pointer à l'usine. Le temps de présence est rendu obligatoire par le système scolaire autoritaire, et tout manquement au poste de l'élève est sanctionné. Bien souvent les punitions consistent en un allongement du temps de présence obligatoire, les « colles ». Ce système punitif basé sur la retenue de l'élève dans un espace clos (le lycée) pour une durée supérieure à celle normalement exigée (donc sur le temps libre du lycéen) est révélateur de l'esclavage physique que représente le temps de présence et souligne l'aliénation physique inhérente au lycée.

Au lycée s'opère la rupture définitive de l'adolescent avec son enfance. Il va désormais devoir apprendre à (sur)vivre dans la société. Cette survie passe

avant tout par le refoulement de l'imagination, de la création, de la spontanéité. C'est la diffusion de la culture, matrice idéologique de la bourgeoisie, qui va s'opérer. En véhiculant l'idée que nous naissons pour servir à quelque chose, à quelqu'un, le lycée pousse à renoncer à la vie. L'individu ne doit plus agir mais subir. Il renie l'extériorisation au profit de l'intériorisation. L'enfant ne crée plus mais apprend à copier, incapable désormais d'effectuer le mouvement qui tend à objectiver sa subjectivité, sa création. Par la culture, objet de consommation le mieux partagé du monde, il entre dans l'immense simulacre créé par le système spectaculaire marchand. Au nom de cette culture, l'enfant renonce à ses possibilités expressives. Objet mort, la culture constitue la principale défense du pouvoir de classe de la bourgeoisie. Elle comprime, assujettit et limite la pratique humaine. En transformant l'être par l'amputation de son imagination au profit de sa spécialisation productive, la culture induit l'individu à l'acceptation du travail, de la production économique attribuée. Le lycée, à travers lequel la culture est inculquée, prépare ainsi l'individu à l'acceptation inconditionnelle de son rôle social défini.

Avant les flics et l'armée, les profs sont les premiers défenseurs de la République bourgeoise. Se rêvant en Jean Zay ou en Jules Ferry, ils se sentent investis de la « mission civilisatrice » si chère à ce dernier. Ces producteurs de bons citoyens constituent de par leur fonction la première digue contre-révolutionnaire. Les plus ridicules d'entre eux croient à l'émancipation de l'individu par l'éducation et la transmission de la culture. Les plus dangereux sont ceux qui prétendent libérer l'individu par l'enseignement vertueux et bien dirigé (comme si l'on pouvait « bien » diriger). Il ne peut exister de professeurs révolutionnaires : de par leur fonction, ils portent une lourde responsabilité dans l'établissement et la perpétration de l'hégémonie culturelle bourgeoise. L'école obligatoire est l'une des principales structures de la diffusion de l'idéologie dominante. Ses hussards noirs ne sont que les porteurs de l'autorité morale et intellectuelle à la base des systèmes de domination. Même si certains universitaires qui se complaisent dans la contestation contemplative le prétendent, un changement radical de l'éducation est impossible. Elle paralyse l'intelligence et rend le sujet impuissant, se faisant ainsi la garante du système en place. L'éducation, c'est l'ingurgitation rationalisée (c'est-à-dire contrôlée et réfléchie) de connaissances, de pratiques normatives et de croyances collectives. Par son caractère rationalisé, elle s'oppose à toute possibilité d'imagination, de raisonnement, de prise de conscience. Il n'est d'ailleurs pas étonnant de voir cette élite intellectuelle grassement nourrie par l'Etat, suivre les modes idéologiques du moment, par jeu de postures et d'impoture: les postmodernes d'aujourd'hui ne sont finalement que les sartriens d'hier. L'avant-garde intellectuelle, méprisante, paternaliste et élitiste s'intègre parfaitement dans l'hégémonie culturelle de la classe dominante.

Mort aux professionnels de la révolution, mort aux profs, mort à l'éducation bourgeoise et aliénante. Brûlons les écoles, prisons de la jeunesse. Ne nous laissons pas associer à notre propre exploitation, détruisons-la ! Contre le réformisme superficiel qui nous offre les miettes du pouvoir et ne change que le visage des institutions ! Pour le libre choix de ce que l'on apprend ! Pour l'autogestion des lieux d'étude ! Pour l'échange réciproque et l'égalité de l'accès au savoir ! Pour la fin des classes, scolaires comme sociales.

Que crève le vieux monde ! ▲



Qui sommes nous ?

Une réaction à l'organisation actuelle de la société. Les Jeunes Libertaires forme un groupe de jeunes organisés selon les principes libertaires : horizontalité, autogestion dans la diffusion des idées anarchistes et révolutionnaires ... où chacun s'investit pour construire une société égalitaire, solidaire, non-autoritaire, sans chefs, ni prophètes.

Où nous rencontrer ?

Pour nous rencontrer, échanger et même t'impliquer, tu peux passer tous les samedis de 16:00 à 19:00 au 7, Rue Saint-Rémésy, Toulouse (Métro Carmes). Tu peux également nous rencontrer lors de nos tables de presse, les mardis entre 12:30 et 14:00, à l'université Jean-Jaurès sous la canopée et les dimanches de 12:00 à 13:00 au marché Saint-Aubin.

"LA LIBERTÉ DES AUTRES ETEND LA MIENNE A L'INFINI"

#ELISEE RECLUS

ET MAINTENANT, LES ENFANTS,
QUI PEUT ME DIRE À QUOI SERT CE
QUE NOUS AVONS APPRIS
AUJOURD'HUI ?

ALORS ?

ÊTRE UN BON
PETIT MOUTON OBÉ-
ISSANT.

COURBER L'ÉCHINE DE-
VANT L'AUTORITÉ
MESQUINE.

ÉVITER TOUTE CRI-
TIQUE FONDAMENTA-
LE DES POUVOIRS
EN PLACE.

CONSIDÉRER CEUX
QUI SONT DIFFÉRENTS
AVEC SUSPICION
ET DÉDAIN.

ADHÉRER À
TOUTES LES CRO-
YANCES DOMI-
NANTES.

J'ATTENDS.

NOUS FARCIR LE CRÂNE
D'INFORMA-
TIONS SANS
STIMULER L'AC-
TIVITÉ
MENTALE.

NOUS HABITUER AU
TRAVAIL IMBÉCILE
POUR NOUS PRÉ-
PARER À NOS
MORNES
CARRIÈRES
D'ADUL-
TES.

NOUS TENIR LOIN
DE LA RUE JUSQU'À
NOS DIX-HUIT
ANS.

ALLEZ, C'EST
PARTI.

OUI, TOI, AU
FOND.

AUJOURD'HUI, NOUS
AVONS APPRIS L'IM-
PORTANCE DU CIVIS-
ME, DU PATRIO-
TISME ET DE BIEN
RANGER NOS
PUPIPITRES.

BRAVO.
C'EST TOUT À
FAIT ÇA.

ET À NOUS
COMPORTER
COMME DES
RATS PER-
FIDES.

NE ME JETTE PAS !
FAIS MOI TOURNER !

FIN

Jeunes
Libertaires